

SPORTS, GENRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE : L'HERITAGE D'UNE DISTRIBUTION « SEXOSPECIFIQUE » DES PRATIQUES

ATTIKPA A.¹, WABI S.², ABALOT E.-J.³ et FAGBOHOUN A. J.⁴
Laboratoire des Sciences Humaines et Sociales (LASHS), Porto-Novo-Bénin
Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport
Université d'Abomey-Calavi, (INJEPS / UAC)
E-mail : aemilejules@yahoo.fr

(Reçu le 17 Novembre 2014 ; Révisé le 18 Mars 2015 ; Accepté le 27 Mars 2015)

RESUME

Cette étude comparative des pratiques sportives issues des exercices corporels et jeux traditionnels, procède en réalité d'une contribution aux réflexions actuelles donnant à mieux comprendre et à relativiser les outils de réflexions qui ont structuré les parcours sociaux sportifs en Afrique Noire francophone et plus particulièrement ceux des femmes à travers des aires culturelles différentes. Réunissant dans cette perspective, plusieurs études de cas, la démarche tente d'approfondir trois dimensions-clés qui interrogent successivement les inégalités d'accès au sport, la mixité dans les rapports sociaux avec le corps et les pratiques corporelles dans les micros sociétés africaines qui sont plutôt des conservatoires de la suprématie d'une féminité des plus traditionnelles. Sur ces aspects, les critères d'inclusion et / ou d'exclusion définis par les références à la normalité, les fonctions physiques, biologiques et mentales actuelles ou potentielles, les métamorphoses de la proximité indépendamment de l'environnement socioculturel immédiat et enfin, l'ouverture des pratiques sportives vers de nouvelles populations en situation de confrontation à la différence que Goffman (1973) nomme des sujets « discrédités », constituent sans doute, quelques variables que cette étude a retenues pour rendre plus lisibles l'ensemble des problématiques qui utilisent le corps comme matériau de réflexion pour un développement durable. Au-delà des rapports de discrimination positive que les hommes et les femmes (le genre), entretiennent dans le champ sportif et derrière l'apparence d'une dislocation des hiérarchies transmises aux micros sociétés africaines (sans technique complexe d'utilisation du corps), doit émerger une représentation collective moins stigmatisante de la distribution sexuée des usages corporels.

Mots clés : Corps, sports, genre, micro sociétés, développement.

ABSTRACT

This comparative study of sports practices from physical exercises and traditional games, actually makes a contribution to current thinking giving understanding and perspective reflections tools that structured sports social courses in Francophone Black Africa, particularly those of women through different cultural areas. Meeting in this regard, several case studies, the approach tries to deepen three key dimensions which question successively access to sport inequality, diversity in social relations with the body and bodily practices in micro African companies that are rather conservatories the supremacy of a more traditional femininity. On these aspects, the criteria for inclusion and / or exclusion defined by reference to normality, physical, biological, and current or potential mental functions, transformations proximity regardless of the immediate socio-cultural environment and finally, opening of sports practices to new populations in situation of confrontation with the difference that Goffman (1975) calls the topics "discredited" are



probably a few variables that this study used to make them more readable all the problems that use the body as a reflecting material for sustainable development. In addition to reports of positive discrimination that men and women (gender), maintain the sports field and behind the appearance of a dislocation of hierarchies transmitted in microphones African societies (without technical body of the use of complex) must emerge a collective representation less stigmatizing the sexual distribution of body uses.

Key words: Body, sports, kind, small society, development.

INTRODUCTION

Le marquage sexué des différents espaces socioéconomique et culturel par le concept « genre »¹ Abalot (1998) est de plus en plus envisagé dans la littérature scientifique par des analyses de type sociologique Clément (1983) et Louveau (1991) ; socio-historique ou encore anatomo-physiologique Legres et Rien (1990). Prenant alors appui sur les différents usages du corps comme matériau de réflexion dans tout processus de développement durable et en tant « qu'interface entre l'individuel et le social, Le Breton D. (2011), l'objectif de cette étude est de rendre plus lisibles les dynamiques sociales liées au rapport genre. S'intéresser également et de façon particulière à l'audience du sport dont on a voulu qu'il soit un des acquis essentiellement culturel mais très sensible aux caractéristiques biologiques, physiques et mentales, revient à s'interroger sur l'hégémonie des modèles sociaux et les enjeux qui occultent davantage la mission éducative et pédagogique assignée au corps. C'est dire donc que le sport à travers les différents usages corporels, apparait comme un espace universel au sein duquel sont mis en confrontation des enjeux d'ordre social, économique et technologique.

Face à la mondialisation des enjeux, et au-delà des contextes, les diverses institutions dont le PNUD, incitent à résister à toute forme de

discrimination, d'inclusion et/ou d'exclusion définis par les références à la normalité ou au genre. Au même moment, chaque espace institutionnel investit le sport de par ses attributs (statut d'homme ou de femme) et de par ses rôles et fonctions spécifiques, se l'approprie de façon singulière pour satisfaire ses propres finalités. Mais en réalité, le sport en tant qu'institution, diffuse en retour sa propre logique et ses propres valeurs dans les organisations au sein desquelles il pénètre. Dans ces espaces interpénétrés, apparaissent des positionnements idéologiques, éthiques et esthétiques sur les usages sociaux du corps qui reposent sur des choix identitaires, sociologiques et économiques sensiblement différents. Au-delà d'une identité biologique, il y a une construction sociale du genre et des tâches qui sont attribuées à chaque groupe. En d'autres termes, le sexe² est d'ordre biologique et le genre relève de la culture et/ou du social. La répartition biologique des tâches à l'avance (pouvoir de donner naissance aux deux sexes) et la distribution des rôles (paternité du germe de la fécondation) vont organiser entre les acteurs sociaux de la cellule familiale, toutes les formes de représentations individuelles et/ou collectives sur le genre. Les grossiers clichés transmis par le concept genre, les préjugés néfastes de discriminations, de sexe fort ou faible et les stéréotypes qui en découlent sont-ils suffisamment identifiés et hiérarchisés pour

¹ Le sexe : référence aux différences biologiques entre mâles et femelles.

² Le genre est un terme qui renvoie à la culture ; il concerne la classification sociale en masculin et féminin

neutraliser le langage de discrimination, d'autorité et des pouvoirs divergents qui se sont traduits par la sous-représentation ou l'inégalité d'accès aux pouvoirs de décision dans les secteurs clés du développement ?

En inscrivant cette étude dans la logique de « la biologisation du social et de la socialisation du biologique » Bourdieu (1979) et les processus par lesquels se construisent les inégalités sexuées dans tous les secteurs clés du développement (éducation, santé, emploi), la question fondamentale à résoudre est de savoir dans quelle mesure la culture sportive, diffusée à partir de l'éducation reçue par le corps, peut jouer un rôle décisif dans la neutralisation des stéréotypes sur des corps différents et transmis de génération en génération ?³

Il découle de ce postulat, l'hypothèse suivante : les pratiques discriminatoires et la faible adhésion des filles à la culture sportive sont liées aux stéréotypes socio-culturellement centrés sur la biologisation du social.

Les processus de féminisation des espaces sociaux et leurs modalités d'appropriation apparaissent à notre avis comme des variables incontournables pour mieux comprendre les dynamiques sociales qui s'opèrent dans les rapports au genre. Comment alors permettre aux générations présentes et futures de produire à travers les usages corporels une prise de conscience suffisamment acceptée intégrant le concept genre dans les prises de décision ? L'objectif spécifique consiste à réexaminer toutes les données recueillies sur les questions

éternelles qui fondent le biologisme sur l'identité naturelle des femmes et sur leur fonction de mère.

Approche théorique

Du point de vue des différentes approches théoriques sur les concepts (genre, stéréotype, organisation et/ou développement), qui ont eu à essayer diverses critiques et qui sont d'ailleurs loin de répondre à quelques questionnements de sociologie générale (autour des concepts de culture, de socialisation, d'identité, de normes, de déviations et de stratification sociale), c'est un recours systématique aux travaux présentant deux sociologies spécialisées. Il s'agit de la sociologie des organisations et/ou l'étude des institutions et l'étude de la cosmogonie des micro-cultures africaines.

C'est dans cette perspective qu'au sein du corpus de connaissances constituées autour de la théorie de l'acteur stratégique élaborée par M. Crozier et E. Friedberg (1977), il n'est plus possible de ne considérer que seul le jeu des acteurs ne soit déterminé par la cohérence du système ou par les contraintes environnementales. On doit chercher en priorité à comprendre comment se construisent les actions collectives à partir des comportements et des intérêts individuels parfois contradictoires entre eux. Donc, au lieu de relier la structure d'organisation à un ensemble de facteurs externes, cette théorie l'appréhende comme un construit humain, rejoignant en cela l'interactionnisme symbolique bien étudié par E. Goffman (1973). C'est pour approfondir cette question éternelle d'un biologisme qui renvoie

³ Pour atteindre cet objectif et dans les pays sans technique d'utilisation complexe du corps (Bénin, Cameroun, Togo, Sénégal entre autres) il s'agit de cerner les représentations que les microsociétés se font de la mixité dans les usages sociaux du corps et de voir comment le genre est perçu dans cette cosmogonie. Est-ce que le contexte retenu est

représentatif des 54 pays (anglophones francophones ou lusophones) que compte l'Afrique ? En tout cas le cadre de référence pour caractériser les usages sociaux du corps dépasse largement le périmètre des particularismes locaux ; il est planétaire tout comme l'olympisme.

les femmes à leur identité « naturelle » de femme mère aux aptitudes physiques limitées que, s'inspirant toujours de Crozier et Friedberg (1977) les anthropologues féministes semblent avoir suivi M. Mauss (1967) dans une démarche relationnelle qui fonde le genre sur des modalités de relations et non sur un attribut sexué.

Dans le prolongement des approches qui abordent les inégalités liées au sexe et la répartition inégale des hommes et des femmes dans les différentes filières et après l'opposition classique entre les explications holistes et individualistes, il est de plus en plus présenté des analyses récentes, marquées par une attention nouvelle portée vers des dynamiques locales, productrices d'inégalités. La prédominance de l'activité professionnelle comme critère de classification des groupes sociaux se retrouve également dans les outils de classement statique pour rendre compte de l'influence de la catégorie sociale sur diverses pratiques et représentations. En utilisant l'activité professionnelle comme principal critère de distinction entre groupes sociaux, de nombreuses théories de la stratification sociale, de même que des outils statiques ne rendent que partiellement compte de la pluralité des logiques de différenciation et de hiérarchisation traversant les sociétés. Il existe à cet effet, bien d'autres distinctions sociales au fondement de hiérarchies et des rapports de pouvoir entre groupes sociaux : genre, origine ethnique (discrimination raciales), handicaps, orientation sexuelle, lieu d'habitat, religion, et surtout la forme de la famille. Ces éléments tangibles de la culture que l'on peut désigner par les artefacts de la culture familiale peuvent être ventilés à

travers les normes et les déviances, les comportements et les représentations collectives et/ou individuelles et surtout par des présupposés, des hypothèses, des sentiments, des tabous résultants des éléments invisibles et inconscients⁴.

La plupart des approches évoquées dans cette étude ont survécu à diverses critiques. D'abord, les aspects de la culture échappent à l'observation et ne sont accessibles que grâce à une interprétation. De plus, elles présupposeraient des réponses individuelles plus ou moins mécaniques, et déterminées par un modèle culturel imposé de l'extérieur. Pourtant, dans une organisation, le système des valeurs et le système des règles ne sont pas figés alors même que chaque acteur dispose d'une autonomie relative.

En évoquant dans notre introduction l'étude des microsociétés africaines « privées de toute technique d'utilisation complexe du corps » Abalot (2014) nous avons choisi de corriger ce biais de l'approche genre en prenant appui sur les représentations des micro-cultures ; une étude développée par Lien Michel (1997). Elle permet d'analyser les organisations (dont l'institution matrimoniale) en combinant les apports de l'école culturaliste, de la sociologie qualitative, de l'inter-actionnalisme symbolique, et de l'école sociotechnique.

Démarche méthodologique

Cette étude exploratoire de facture qualitative a été réalisée dans le contexte spécifique des microsociétés africaines qui, bien que foncièrement patriarcal, ont conservé quelques reliques de l'ancien régime du matriarcat. Pour

⁴ Stéréotype se définit comme une idée reçue toute faite, non réfléchie, opinion banale, dépourvue d'originalité.

rester conforme à l'esprit pluridisciplinaire des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), une consultation de la bibliographie disponible privilégiant des disciplines proches et/ou connexes à la sociologie rurale que sont : l'anthropologie structurale, l'ethnologie, les sciences du management, de l'environnement autant que les sciences politiques, économiques et de gestion entre autres, a été menée. La ventilation des artefacts ou des éléments rationnels et tangibles au sein de la cellule de base (la famille) et l'analyse des normes de comportement, de représentation individuelle et/ou collective ont permis d'interroger les dynamiques sociales en termes de globalisation des institutions et des pratiques socio-économiques.

Dans un deuxième temps, la démarche phénoménologique restreinte, faite de l'étude de l'environnement pertinent et spécifique a été privilégiée. La concentration des entrelacs culturels avec les aléas des usages du corps, du sport et leurs interactions avec les innovations institutionnelles ont contribué à rendre plus lisible la cosmogonie des microsociétés à savoir : liens entre patriarcat et matriarcat, patrimoine culturelle et techniques institutionnelles, l'analyse des forces visibles, doublées des énergies invisibles, représentations, préjugés et tabous au sein du genre, qui font de la diversité de l'éducation reçue par le corps et les autres formes de pratiques corporelles des espaces de contournement des normes et des valeurs sportives « dites universelles ». Plus précisément, nous avons procédé à une observation des pratiques sportives qui, lorsqu'elles ne sont pas canalisées vers le respect des identités sexuées et des règles éthiques, engendrent des menaces pour la survie

de l'humanité. L'analyse effectuée procède d'un recoupement des données documentaires, de l'observation de terrain et des contenus de discours de 15 sujets (personnalités politiques, garantes des traditions ancestrales africaines). Ce sont les langages de domination, de discriminations sexuées et les diverses opinions émises sur les femmes engagées dans les pratiques corporelles et sportives qui nous intéressent⁵.

I- LES MICROSOCIÉTÉS AFRICAINES : DES CULTURES SANS TECHNIQUES COMPLEXE D'UTILISATION SEXUÉE DU CORPS

Le sport s'est construit comme une institution masculine. Créé par les hommes et pour les hommes, il constitue, dès ses origines l'un des milieux les plus favorables à la reproduction de l'ordre du genre et l'un des plus réticents à toute transformation. De plus, Mennesson C. (2005) décrit la socialisation sportive comme une construction du genre. Alors que l'omniprésence du masculin a sans doute constitué un écran pour les historiens peu avertis dans un premier temps des nouvelles catégories d'analyses développées autour de l'exclusion des femmes, des usages corporels et de la sociabilité masculine. L'utilisation massive, depuis le début des années 1980, du genre comme catégorie d'analyse dans les travaux nord-américains d'histoire du sport est à la mesure de sa faible utilisation dans la recherche française. Jusqu'à la fin des années 1990, les historiens français du sport sont restés à une mise à l'écart de l'histoire du sport féminin. A cette date, le concept de genre n'était pas largement utilisé de ce côté-ci de l'Atlantique, encore moins dans les sociétés africaines. Les travaux sur les relations sociales entre les sexes,

⁵ Phénoménologie : chez Husserl, c'est une méthode philosophique qui cherche à revenir sur les choses et à les décrire telles qu'elles apparaissent à la

conscience, indépendamment de tout savoir constitué.

le dépassement d'une histoire de la domination, les études sur la masculinité ou sur l'homophobie sont très récentes. Mais d'abord, comment définir le sport qui au départ, a été construit comme une institution masculine ? Face à la diversité des définitions du sport et les nombreux débats théoriques des années 1960 et 1970 qui sont loin d'être totalement clos, c'est d'ailleurs le poids de l'institution qui emmène Jean Marie Brohm, (1976) à définir le sport comme : « un système institutionnalisé de pratiques compétitives à dominantes physiques, délimitées, codifiées, réglées conventionnellement dont l'objectif avoué est, sur la base d'une comparaison de performances, d'exploits, de démonstrations, de prestations physiques de désigner le meilleur concurrent (le champion) ou d'enregistrer la meilleure performance (record) ». Si certains envisagent une continuité entre les usages corporelles (le corps sauvage, le corps machine, le corps outil de travail), les jeux et les sports au fur et à mesure que le degré d'institutionnalisation et de compétition augmentent, sans pour autant utiliser le même concept, la plupart des historiens rejettent la thèse de la continuité et celle de l'identité des concepts. Toutefois, l'histoire des grandes compétitions grecques du VII^{ème} siècle avant JC, jusqu'au IV^{ème} siècle, date de leur interdiction, témoignent par exemple, d'un processus manifeste de désacralisation, de professionnalisation et d'institutionnalisation qui rend le débat encore plus complexe. Les champs de recherche ne sont donc pas de même nature car le sport est un objet et le genre est un concept devenu catégorie d'analyse. Alors même que l'histoire des femmes et celle du sport sont nées à peu près en même temps (au début des années 1970), leur commune marginalisation au sein de la discipline historique aurait pu les rapprocher car, le sport s'est lui-même construit comme une institution masculine. Il s'est professionnalisé par la suite.

L'activité professionnelle a donc souvent servi de critère de distinction dans l'élaboration de nombreuses théories de la stratification sociale, de même que les outils statistiques permettent une approche quantitative de cette dernière. Mais si ces approches rendent insuffisamment compte de la pluralité des logiques de différenciation et de hiérarchisation traversant les sociétés, il se développe d'autres distinctions sociales au fondement des hiérarchies et des rapports de pouvoir entre groupes sociaux dont ; les constructions sociales liées aux orientations sexuelles, à l'environnement et à la famille. Parmi ces distinctions et au-delà des oppositions classiques entre les explications holistes P. Bourdieu (1984) et individualistes R. Boudon, (1973) les données recueillies dans notre contexte sont plus présentées sous l'angle des dynamiques des sociétés communautaires productrices d'inégalité d'accès aux processus de développement entre hommes/femmes. Pour autant « on sait que les diverses façons de pratiquer les jeux, souvent éphémères et répétitives ne renvoient pas nécessairement à des techniques motrices spécifiques ». Callede (2006). Or c'est justement cette culture de l'éphémère, spécifique aux sociétés africaines, qui s'oppose aux règles caractérisant le sport. Cependant, le sociologue français, Jean Paul Callede, justifie a contrario que « l'affrontement ludique n'a rien de comparable à la compétition sportive car le sport se caractérise par une organisation hiérarchisée qui garantit et officialise à la fois les règles en vigueur, le classement des compétiteurs, les niveaux de compétition et les échelles spatiales de références ». Comment les sociétés africaines s'approprient elles ces techniques motrices spécifiques aux sports qui ne renvoient pas nécessairement aux traits caractérisant les affrontements guerriers ?

A- Esquisse d'une typologie des sociétés matriarcales africaines

Les micro-cultures africaines, bien que foncièrement patriarcales, ont conservé les reliques de l'ancien régime matriarcal. A cet effet, les femmes sont libres jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle de pratiquer les métiers des hommes. Cependant, une fois mariées, elles deviennent la propriété des maris qui les dotent ou les "achètent". Une des principales caractéristiques du mode de fonctionnement de ces institutions primaires dans la forme, mais solide dans le fond, procède du despotisme qui y règne et comparable à ceux des peuples ashantis, fon, etc. Alors que le système de royauté est soigneusement appuyé sur la force visible du corps et les énergies invisibles des

dieux de la terre. Les rois coutumiers ont un pouvoir illimité et disposent des droits de vie, de mort et des biens de leurs sujets. Selon la tradition, il règne dans les broussailles, des rois fantômes, au nom desquels ont lieu les levées d'impôts et les vexations de toutes sortes.

Sur le plan de la défense des territoires, il existe des systèmes de régulation qui permettent l'intégration systématique des femmes guerrières dans tous les conflits. Les amazones du Dahomey (actuel Bénin), avec un semblant de matriarcat, représentent un ancien régiment militaire entièrement féminin. Elles sont nommées ainsi par les historiens à cause de leur similarité avec les semi-mythiques Amazones de l'ancienne Anatolie.



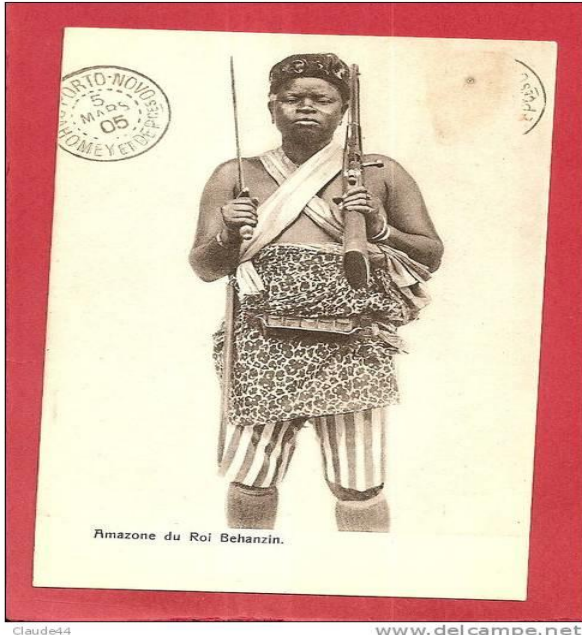
Les Amazones vierges du Dahomey

(Actuel Bénin)



Les Amazones utilisent la technique dans laquelle elles excellent : la *technique du corps à corps*.

Le corps sauvage (être fort pour être utile)



Les amazones du roi Béhanzin : une armée féminine structurée

Rapport

B- au corps, survie et outil de défense

Le conflit avec la France et l’envahissement de l’Afrique de l’Ouest par les Européens s’accélère dans la seconde moitié du XIX^e siècle et en 1890 le roi Béhanzin commence à combattre les forces françaises au cours de la Première Guerre du Dahomey. Selon Holmes, beaucoup de soldats français hésitent avant de tirer ou de charger à la baïonnette les *minons*, *redoutables femmes guerrière*. Cette hésitation provoque la mort de nombreux soldats français. Cependant, selon certaines sources, l’armée française perd plusieurs batailles non à cause de ces hésitations mais bien à cause des compétences militaires des *minons*. Les Français sont véritablement surpris par leur courage car elles n’hésitent pas à brandir des têtes de leurs ennemis qu’elles ont sauvagement décapités pour les déstabiliser ; et quand elles parviennent à les confronter physiquement, elles sont souvent gagnantes. Tandis que les Français instaurent une certaine distance avec leurs armes à feu et leurs baïonnettes, elles cherchent à trouver

le moyen de créer un affrontement physique. Dans un cas de force majeure comme celui-ci, les Amazones utilisent la technique dans laquelle elles excellent : la *technique du corps à corps*. Elles attaquent par des roulés boulés afin de passer sous la haie de baïonnettes et de s’immiscer dans les rangs ennemis. Leur audace étonne et, en cas de réussite, elles ont souvent le dessus. Envoyées en véritables commandos dès les premiers accrochages avec les Français, elles bénéficient de l’effet de surprise lors des premiers assauts de postes de garde et elles rapportent au roi quelques têtes de tirailleurs sénégalais sauvagement décapités. Mais rapidement, malgré leur nombre, leur impétuosité et leur détermination, elles subissent de lourdes pertes. Finalement, renforcée par la Légion étrangère et disposant de meilleures armes dont des mitrailleuses ainsi que d’une cavalerie et d’une infanterie de marine, les Français infligent du côté du Dahomey des pertes dix fois plus importantes que les leurs. Après plusieurs batailles, ils finissent par l’emporter. Les Légionnaires écrivent plus tard sur « *l’incroyable*

courage et audace » des Amazones. La dernière Amazone du Dahomey meurt en 1979. La prédominance de la technique dans laquelle les amazones excellent à savoir : « la technique du corps à corps », remet en cause les logiques de différenciation et de hiérarchisation traversant les sociétés. De même, ce comportement des femmes guerrières nous aide à relativiser démarche et point de vue et permet d'échanger entre chercheurs en prônant le cas échéant, un comparatisme moins rigoureux entre le genre. L'articulation de la mixité sociale autour des formes de cultures corporelles, a un faible impact sur le genre en Afrique. Or, la greffe de l'olympisme, par exemple n'a pas non plus une emprise sur la diversité des cultures physiques restées vivaces et entretenues par des liens intergénérationnels. Les travaux de l'anthropologue David LE BRETON, (2011) par exemple, éclairent cette perspective. La force visible de la communauté, (et on comprend qu'il s'agit du genre) intégrant la nature, se double d'énergies invisibles. Impossible donc de concevoir l'univers du jeu et des défis physiques sans se référer au pouvoir des dieux de la terre. Face à la modernisation de la société, dont le sport porte les influences, la capacité créatrice de la technique du corps à corps des Amazones, représente des moments et/ou des lieux de contournement des normes et des valeurs sportives dites universelles.

C- Le corps, outil de travail, instrument de jeu et de mesure, devenu pratiques sportives

Même si l'on en reste dans un contexte local donné, le sport ne peut se réduire exclusivement à quelques pratiques étrangères. Les différents usages corporels présentent sans doute à travers le sport, des points communs. Ils n'en possèdent pas moins une autonomie relative qui, dans le cas du genre, prend tout son sens. Sports dits « masculins » comme la boxe ou le football, sports dits « féminins » comme la gymnastique

d'entretien ou sports moins connotés comme l'alpinisme, les études de cas présentées confirment l'existence de processus et de comportements différents dans chaque institution étudiée. Par ailleurs, les sports ne sont ni pratiqués ni appréciés de la même manière selon le positionnement de chacun en termes de classe et de « race ». D'où l'intérêt de croiser ces catégories avec celle du genre, ainsi que le proposent ici de façon différente Catherine Louveau et Nicolas Bancel, (1998). En partie affranchie des lectures convenues de la domination masculine et des analyses souvent trop englobantes sur l'exclusion des femmes et leur laborieuse reconnaissance institutionnelle par les milieux sportifs, l'histoire du sport et du genre opère aujourd'hui un retour sur les perspectives développées initialement, en interrogeant les multiples moyens dont se construisent, de manière dialectique, mais spécifique et nuancée, les relations entre les sexes. Car, le sport n'est pas seulement une affaire d'institution, de règlement ou de discours ; il est aussi et surtout travail sur le corps. Il agit sur lui par la pratique, les équipements, les espaces, les vêtements, les images et les imaginaires autant que par l'organisation rationnelle des rapports humains.

II- LE GENRE OU LES DIFFERENCES SEXUEES : DES ATTRIBUTS CONFLICTUELS INNES ET/OU SOCIALEMENT ACQUIS.

Etant entendu que le sport porte les influences de la société, le genre selon certains travaux de Thery (2007), loin d'être la simple expression de convictions substantialiste et essentialiste sur la personne, est un concept qui se prête à l'analyse de l'organisation des structures et des relations sociales. Au travers d'une discussion qui brasse un certain nombre de données recueillies et à partir d'une approche comparative, anthropologique, l'hypothèse retenue dans cette étude cherche à placer la dimension sexuée de la vie

sociale au centre de l'éducation au développement durable. Il s'agit entre autres de la justification du pouvoir patriarcal qui prend appui sur la vision de la famille comme entité naturelle constituée de relations complémentaires d'âge et de sexe et l'émergence « spontanée » en son sein d'une forme de gouvernement hiérarchisée.

A2- Les déviations de l'institution matriarcale

L'exclusion des femmes du contrat social, conçu comme lien civique de citoyenneté active constitue dès lors la souveraineté. Aujourd'hui, Thery (2007) attire désormais l'attention sur une troisième conséquence (plus sociologique que politique) de la transformation imaginaire d'une institution normative en origine de toute sociabilité, celle de la substantialisation de la question des sexes.

Avec la modernisation de la société, les rapports entre les hommes et les femmes changent et il est de plus en plus évoqué la « différence des sexes », comme si la partition de l'humanité s'est réduite en deux grandes classes. Les rôles deviennent des natures et les statuts des identités. Les attributs des partenaires d'une vie sociale se muent en attributs physiques et psychologiques de congénères de l'espèce humaine. Autrement dit, la distinction masculin/féminin, cesse d'être perçue comme une distinction normative qualifiant des relations sociales (mère-fille, oncle-nièce, etc.) pour se substantiver et désigner deux grandes classes « naturelles » d'individus différents, l'homme et la femme. Le genre comme nous l'avons évoqué au départ à travers des différences biologiques (entre homme et femme), constituent une énigme sur laquelle, les sociologues, les historiens et /ou les psychopédagogues tentent encore de concevoir des référentiels suffisamment partagés et acceptés de tous et ceci en fonction des contextes retenus. D'ailleurs on pourrait émettre des réserves sur une approche qui compare des choses très différentes, à savoir : l'héritage

technologique des sociétés individualistes et les pratiques sociales des microsociétés interprétées par les ethnologues, et les anthroposociologues. Or, si cette étude revendique cette mise en perspective comparative qui permet d'avancer que la conception moderne du corps sexué trouve son fondement dans l'organisation des sociétés industrialisées, on se rend compte finalement que l'hégémonie culturelle engendrée par ce type d'institution vient ébranler la vision des sociétés holistes où l'idéologie individualiste est contraire à celle des relations communautaires. Encore plus intéressant, cette juxtaposition des modes d'organisation sociale, s'avère cependant nécessaire car il n'y a dans toute organisation que deux interlocuteurs, capables de s'unir et de fonder une famille avec bien évidemment des fonctions biologiques différentes. S'inspirant alors de la conclusion de l'ouvrage intitulé « Egalité de sexe et de naturalisme familial » Irène Théry (2007...) pousse plus loin sa réflexion dans le domaine de la parenté et analyse le mariage en tant qu'une boîte à outils inébranlables sur laquelle se fonde l'ensemble de l'organisation sociale de la distinction du sexe. Il crée socialement le père des enfants que l'épouse met au monde. Il fonde la filiation. Or, avec l'avènement de ce qu'on appelle le « démariage » c'est-à-dire le fait que la décision de se marier ou de ne pas se « démarier » est devenue une question de conscience personnelle, ce n'est plus le mariage mais la filiation qui représente « l'axe d'un droit commun de famille ». On comprend alors l'un des enjeux majeurs, à savoir l'évaluation des effets du bouleversement du sens accordé à l'institution matrimoniale.

B2- Le démariage, un processus inachevé

Le mariage perd donc son statut de « socle commun » à la filiation maternelle et à la filiation paternelle dans le système de parenté occidentale, pour devenir un droit universel de l'individu abstrait, porteur en lui-même de « l'universel

humain ». Il s'agit bien d'un véritable drame de la société car la refondation naturaliste de la parenté ouvre l'institution familiale à la tentation identitaire de partition de la population et des familles. Or le droit démocratique ne devrait connaître ni hétérosexuels, ni homosexuels, ni bisexuels, car le droit ne s'adresse qu'à des personnes juridiques, et non à des êtres humains concrets, avec leurs caractères psychiques et physiques propres. Cette nouvelle approche du genre va sensiblement réduire le seuil ou le double seuil entre les sexes mais au même moment elle va profondément ébranler les mœurs et la question de la différence des sexes, (le genre comme attribut et identité de la personne) à celle de la distinction du sexe (le genre comme attribut des relations sociales). S'achemine-t-on alors vers une nouvelle organisation sociale qui redessine de façon particulière, le système langagier de la distinction du sexe ? Cette question cruciale, échappe-t-elle à la problématique binaire des rapports hommes et femmes lorsqu'on relève que la distinction masculin féminin « génère dans les sociétés traditionnelles non pas une, mais quatre grandes formes de la relation sexuée : de sexe opposé, de même sexe, de sexe indifférencié et de sexe combiné » cette classification ou mieux cette stratification sociale ouvre la voie à de nouvelles interrogations sur la nature de l'organisation moderne de la famille ébranlée par la remise en cause de genre.

C2- La famille : point de départ de toute organisation.

La mise en perspective d'une nouvelle famille "contredite" incite la réflexion à se demander au préalable si une famille peut être caractérisée dans ses traits comme une organisation ; il existe tout au moins trois niveaux d'interprétation de la culture familiale. On distingue successivement :

- les artefacts de la culture familiale qui représentent les éléments concrets et

tangibles d'une organisation sommaire en apparence mais solides dans le fond dont l'architecture familiale, le code vestimentaire, l'histoire officielle, les valeurs, etc.

- les normes et les comportements à travers les formes de représentation collectives et/ ou individuelles ;
- et enfin les présupposés qui ne sont que des éléments invisibles/ inconscients, les hypothèses, les sentiments, les tabous dont l'étude a fait cas dès le début de cette étude. Si la plupart des aspects de la culture échappent à l'observation et ne sont accessibles que grâce à une interprétation de la réalité sociale, il est évident que les trois niveaux que nous avons identifiés et classés n'entretiennent pas forcément des liens de cohérences ou de causalités. C'est pourquoi, prenant appui sur le modèle théorique développée par Michel Crozier et Erhard Friedberg (1977) dans leur ouvrage collectif : l'acteur et le système ; les contraintes de l'action collective, l'approche tente d'éclairer les stratégies développées par les deux interlocuteurs chargés d'engendrer la famille, leur marge de manœuvre et les conséquences induites par leurs comportements dans les différents secteurs socioéconomiques, politique et sportif .

En effet, cette théorie postule que toute organisation ayant ses objectifs propres, (fonder une famille dans ce cas précis) est structurée par un système formel doublé d'un système informel, mais influencée par un environnement pertinent et spécifique. Cette institution regroupe en son sein des individus divers qui combinent en permanence leur objectif et leur stratégie propres à ceux de l'organisation. La connaissance d'une organisation obéit à trois niveaux d'analyses à savoir : analyse systémique, l'analyse stratégique

et l'analyse de l'environnement. Les deux premiers niveaux sont liés et même difficile à distinguer. Ils sont complémentaires car sans l'analyse systémique, l'analyse stratégique ne resterait que spéculative et déterministe. Ces deux logiques sont aussi, dans un certain sens, opposées car : l'analyse stratégique permet à chaque acteur « de calculer, ou de préserver ses intérêts dans la négociation avec ses partenaires » (la logique inductive) et l'analyse systémique « cherche un

ensemble de cohérence et de finalité hiérarchisées et tend à imposer à lui à travers le résultat des jeux auxquels il doit jouer » (la logique déductive). Indépendamment de l'environnement pertinent et spécifique de l'organisation qui mérite une analyse préalable et objective, c'est au niveau des deux premières logiques (inductive et déductive) que se situe la pertinence de cette théorie dans l'étude du cas de l'institution matrimoniale.



Une armée moderne constituée de femmes

Le corps chiffré, le corps machine (le corps prolongé par l'objet technique)

III- L'EBRANLEMENT DE L'INSTITUTION MATRIMONIALE : ANALYSE ET SYNTHÈSE DES RESULTATS.

L'ébranlement de l'institution matrimoniale en fonction du concept genre comme nous l'avons

évoqué au départ à travers des différences biologiques (entre homme et femme), constituent une énigme sur laquelle, les sociologues, les historiens et /ou les psychopédagogues tentent encore de concevoir des référentiels suffisamment partagés et acceptés de tous et ceci en fonction des

104

contextes retenus. D'ailleurs on pourrait émettre des réserves sur une approche qui compare des choses très différentes, à savoir : l'héritage technologique des sociétés individualistes et les pratiques sociales des microsociétés interprétées par les ethnologues, voir même des anthroposociologues. Or, si cette étude revendique cette mise en perspective comparative qui permet d'avancer que la conception moderne du corps sexué trouve son fondement dans l'organisation des sociétés industrialisées, on se rend compte finalement que l'hégémonie culturelle engendrée par ce type d'institution vient ébranler la vision des sociétés holistes où l'idéologie individualiste est contraire à celle des relations communautaires. Encore plus intéressant, cette juxtaposition des modes d'organisation sociale, s'avère cependant nécessaire car il n'y a dans toute organisation que deux interlocuteurs, capables de s'unir et de fonder une famille avec bien évidemment des fonctions biologiques différentes. Suspendue entre la nature et la société, organisée par la hiérarchie « naturelle » de l'homme et de la femme, Irène THERY (2007) évoque alors que la famille conjugale représente l'origine naturelle de la vie sociale. La construction moderne de la différence de sexe par les philosophes contractualistes met alors la différence sexuelle à l'origine de toute sociabilité, ce qui conduit finalement à une substantialisation de la question des sexes. Depuis une vingtaine d'années, plusieurs chercheurs à tendance féministe soulignent selon THERY (2007) le fait que la naturalisation de l'institution normative qu'est la famille conjugale par les philosophes contractualistes a eu des conséquences lourdes pour les femmes. Il s'agit entre autres de la justification du pouvoir patriarcal qui prend appui sur la vision de la famille comme entité naturelle constituées des relations complémentaires d'âge et de sexe et l'émergence « spontanée » en son sein d'une forme de gouvernement hiérarchisée ;

l'exclusion du coup des femmes du contrat social, conçu comme lien civique de citoyenneté active constitue dès lors la souveraineté. Aujourd'hui, cet auteur attire désormais l'attention sur une troisième conséquence (plus sociologique que politique) de la transformation imaginaire d'une institution normative en origine de toute socialité, celle de la substantialisation de la question des sexes.

Avec la modernisation de la société, les rapports entre les hommes et les femmes changent et il est de plus en plus évoqué la « différence des sexes », comme si la partition de l'humanité s'est réduite en deux grandes classes. Les rôles deviennent des natures et les statuts des identités. Les attributs des partenaires d'une vie sociale se muent en attributs physiques et psychologiques de l'espèce humaine. Autrement dit, la distinction masculin/féminin, cesse d'être perçue comme une distinction normative qualifiant des relations sociales (mère-fille, oncle-nièce, etc.) pour se substantiver et désigner deux grandes classes « naturelles » d'individus différents, l'homme et la femme. Cette dynamique sociale, économique et culturelle s'est traduite dans les micro-cultures africaines par une faible contribution de l'alphabétisation fonctionnelle par exemple, au développement humain durable des femmes rurales car, élaboré en dehors d'une analyse objective et préalable des conditions de changements sociétaires. Ainsi donc, l'Indicateur de Développement Humain (IDH), une mesure composite qui permet d'observer globalement les rapports entre la croissance économique et le développement culturel et social, ne peut se réaliser

sans une généralisation de l'alphabétisation des femmes qui, lorsqu'elle devient fonctionnelle, elle représente le mécanisme de base, le levier fondamental pour la maîtrise des innovations technologiques, l'utilisation optimale des ressources financières et pour enfin une meilleure gestion du capital humain. En d'autres termes, l'étude effectuée pousse plus loin la réflexion et adhère à la définition retenue par SOUGUENA M. (1995) qui propose de désigner sous le terme d'éducation permanente au développement, le type d'éducation à mettre en œuvre pour accompagner le processus de développement. Un type d'éducation conçue alors comme étant un instrument susceptible de contribuer au développement intégral et durable du citoyen africain, et cela dans une optique pluridisciplinaire, démocratique et polyvalente. Processus ininterrompu tout au long de la vie que trois axes majeurs définissent : l'éducation au développement et à l'égalité entre les sexes, la notion d'éducation à la solidarité entre les sexes et à la stimulation à l'esprit d'intégration du genre.

A3- Les faibles taux de participation des femmes dans le processus du développement durable

Or, le coût social engendré par l'absence d'une éducation permanente au développement humain durable (prise en compte de l'écosystème, protection de l'environnement, préservation des espèces humaines, végétales...) se traduit par l'exacerbation des grands problèmes sociétaux à savoir que :

- Les groupes touchés parmi les plus vulnérables dans les trois domaines du développement humain (longévité, éducation et revenu), qui permettent d'évaluer l'Indicateur Sexospécifique de Développement Humain (ISDH) demeure les femmes.

- Après un réexamen de la stratification sociale, l'étude révèle une forte représentativité des femmes chefs de ménages. Mieux, 46% des ménages urbains pauvres ont pour chef une femme, alors que cette proportion n'est que de 26% pour les ménages urbains non pauvres. Par ailleurs, le calcul de la part des femmes dans le revenu du travail a révélé que les femmes dont la proportion s'élevait à 52% de la proportion active en 1996, ne contribuaient au revenu qu'à une proportion de 23%. Ainsi, d'une part, les femmes sont plus frappées que les hommes par la pauvreté monétaire, et d'autre part, leur contribution à la richesse nationale paraît dévalorisée. Du point de vue de la pauvreté humaine, il apparaît également que ce sont les femmes qui sont touchées par les taux d'analphabétisme les plus critiques, car les plus élevés. (82% contre 58% chez les hommes en milieu rural et 54% contre 28% chez les hommes en milieu urbain). C'est dans cette logique que les études effectuées par les auteurs sont intransigeantes et peuvent se résumer en un faible Indice de Participation des Femmes (IPF), dans tous les secteurs du développement. Avec le chiffre de 0,229, l'IPF au Bénin se situerait nettement en dessous de la moyenne des pays émergents (0,367) ou de la moyenne mondiale qui est de 0,418. De ce fait, le taux d'analphabétisme très élevé des femmes au Bénin qui est de 75,4% ne facilite pas leur insertion sociale et n'est pas de nature à induire un changement durable au niveau des variables qui sous-tendent le genre et le développement humain. L'éducation à la santé par le double rôle de production et de reproduction de la femme peut être rendue fonctionnelle en vue de la

croissance économique, de l'augmentation du niveau de vie et de l'intégration sociale, juridique, politique et institutionnelle des femmes.

Cet ensemble de variables à la fois cohérentes et interdépendantes, ont été interprétées de façon analytique, mais il est évident qu'elles éclairent les unes par rapport aux autres, les raisons qui ont conduit au dépérissement des valeurs centrales véhiculées par l'école classique formelle.

- **Sur le plan juridique**, l'analyse des textes révèle que les contraintes juridiques basées sur les droits coutumiers, la législation béninoise inspirée du code pénal français, ou encore du code de la famille ne permettent pas la libération effective de la femme des stéréotypes. La loi fondamentale du 26 août 1977, même si elle représente une avancée significative, relative à la discrimination sexuée, des acquis restent encore à être améliorés en ce qui concerne les indices de participation tant du point de vue social, économique, culturel et sportif. Une tentative pour hiérarchiser ces stéréotypes, retient successivement : Le langage outil à la fois de métaphore et de substance du lien social, des langages de domination, des comportements phalocrates, les mariages forcés, le lévirat, la discrimination sexuelle, le rôle de mère et d'affectivité, le port du voile, la loi de la charia etc. Tous ces préjugés dictés par le langage de la domination vont sensiblement réduire la participation des femmes au processus de développement.

- **Sur le plan typiquement sportif et des pratiques corporelles**, le corps a été utilisé successivement comme outil de travail, instrument de jeu et de mesure avant de se codifier pour devenir "sport". Ainsi se trouvent évoquer les différents usages du corps à travers les âges et à travers le statut corporel. On

distingue à cet effet, le corps sauvage (être fort pour être utile), le corps chiffré (instrument de mesure), le corps machine ou le courant objet technique, le corps total ou le courant didactique (être épanoui et autonome) et le corps cybernétique ou le courant de l'information. On retiendra alors que, du corps sauvage au corps cybernétique disparaît la notion du corps naturel c'est-à-dire que là où le corps ne peut plus intervenir directement, l'homme utilise l'objet technique, ce qui ne va pas sans danger. La société connaît des transmutations sociologiques énormes et le sport porte les influences de ces mêmes mutations s'agissant notamment de la stratification des catégories sociales. En ce qui concerne les pratiques corporelles, de nouveaux usages introduisent la vague des sports extrêmes avec une forte dose d'objets techniques qui affichent d'autres seuils de participation (dont la notion du corps sexué). S'agissant du courant sportif (être le meilleur), les constats doivent être nuancés et la sous-représentation des femmes doit être attribuée aux conditionnements sociaux, à l'expression des traits de personnalité ou des rôles sexués ou à l'expérience sportive. Mieux, l'ouverture des investigations vers des sociétés où la notion du corps sauvage prédomine relève de l'introduction du sport en Afrique. Pourtant les pratiques sur ce continent ont-elles amorcé un signe de développement ? Elles ont plutôt engendré, en référence à l'anthropologie philosophique explorée par Bernard JEU (1977) une « contre société » contredite. Car, dans les sociétés sans techniques complexes d'utilisation du corps, les femmes sont en amont et en aval de toutes les grandes décisions. Or, le système sportif dispose de ses normes qu'il faut apprendre à déchiffrer et à respecter au risque d'exclusion. Mais le paradoxe révèle que les pays africains sont entrés pour partie dans le système industriel et technologique tout en adoptant des stratégies de valorisation de leurs cultures à travers les forces occultes. L'exemple

des amazones que nous avons longuement évoqué illustre à merveille que les formes de représentation du corps dissimulent des forces visibles et des énergies invisibles. Voilà donc une autre approche de la sociologie du corps qu'il faut mettre en avant des études sur la stratégie de contournement des normes dites universelles du sport.

CONCLUSION

Au terme de nos analyses, il apparaît que l'organisation sociale qui redessine de façon particulière la problématique binaire des rapports hommes et femmes en sexe opposé, de même sexe, de sexe indifférencié et de sexe combiné, a profondément ébranlé l'institution matrimoniale. Malgré les stratégies de contournement adoptées par les acteurs sociaux (adoption d'enfants, transplantations sexuées, mères porteuses, etc.), le mariage perd son statut de socle commun à la filiation maternelle et à la filiation paternelle, pour devenir au nom de la démocratie, un droit universel d'un individu engendré de façon abstraite, porteur en lui-même d'une société contredite. Or, si ce droit à la démocratie ne devrait conduire ni à l'hétérosexualité, ni à l'homosexualité ni à la bisexualité car malgré cette nouvelle refondation naturaliste des liens de la paternité, la persistance des discriminations sexuées et la sous-représentation du genre dans les secteurs clés du développement humain durable tiennent à deux raisons principales. D'une part, la refondation naturaliste des liens de parenté ouvre l'institution familiale à la tentation identitaire de partition des populations et des familles. D'autre part, le système langagier à la fois outil de métaphore et de substance du lien social commence par s'effriter au point où les formes de représentation individuelle et/ou collective sur le genre deviennent impuissantes face à cette nouvelle dynamique sociale. Dans ces conditions la famille nouvelle, une autre

« organisation contredite » confirme la remise en cause des artefacts de la culture familiale constitués d'éléments tangibles tel que : l'habitat, le code vestimentaire, la morphologie, l'histoire officielle, bref les valeurs, pour une nouvelle construction du genre. Ainsi, ces processus de déconstructions sociales du genre ou de (ré) socialisation, vont se renforcer autour des nouvelles normes ou déviations comme des conduites acceptées et valorisées dans la société ou un groupe social donné. Dans l'idéal, ces processus de socialisation potentiellement divergente où l'individu est une entité traversée par des contradictions, la construction identitaire correspond plus dans le cadre de cette étude à une construction subjective d'un individu qui diffuse dans le collectif des valeurs plurielles et contradictoires dont il est fait. En s'appuyant donc sur les usages corporels dans l'activité professionnelle comme critère principal de stratification sociale et de distinction entre groupes sexués, les données analysées ne rendent qu'insuffisamment compte que de la pluralité des logiques de différenciation et de hiérarchisation traversant les sociétés.

En effet, il existe bien d'autres distinctions sociales au fondement des hiérarchies et des rapports de pouvoirs aux groupes sociaux liés aux genres, aux origines ethniques, aux handicaps et surtout aux orientations sexuelles dans les usages corporels en général et au sport en particulier. C'est en cela que l'enjeu de cet article est double car elle a éprouvé à travers des aires culturelles différentes, les outils de références qui ont structuré les formes de représentation sexuée du corps au Bénin comme dans certaines microsociétés africaines. C'est dans cette vision prospective que la compréhension de la discrimination sexuée doit prendre en compte les présupposés, les hypothèses, les sentiments visibles doublés des forces invisibles qui ne sont accessibles que grâce à une interprétation des faits sociaux. Enfin et s'agissant notamment de la culture

sportive, l'étude a montré qu'il est couramment admis que les hommes et les femmes développent des représentations différenciées à propos des Activités Physiques et Sportives (APS). Les diverses approches qui corroborent nos résultats, lient le domaine spécifique des APS aux analyses de type sociologique, sociohistorique, anatomo-physiologique mais surtout à l'éducation reçue selon l'environnement culturel par le corps. La discrimination entre homme et femme en Afrique est une discrimination positive à l'image des grandes tantes ou (Tangninôn) : prêtresse et garantes de la tradition. A cet effet, il ressort que le statut de Tangninôn est acquis par l'entremise des mânes des ancêtres. Elle est un agent privilégié de socialisation et préside les grandes cérémonies rituelles, notamment celle du rite d'appel de l'esprit des ancêtres. Cette dernière fait d'elle, un personnage mystérieux. C'est ce mystère qui justifie en partie, la pluralité des opinions, des discours, des interprétations sur l'utilité de cette institution qui fait des milieux traditionnels un lieu incontournable de la conservation d'une primauté des plus féministes. La discrimination entre le genre dans les pays développés est

plutôt stimulée car artificielle. Rappelons surtout que le droit à la différence sexuée s'adresse à des personnes juridiques, et non à des êtres humains concrets, avec leurs caractères psychiques et physiologiques propres. Mais l'effort de compréhension scientifique de la discrimination Sexospécifique a opéré à l'inverse. Cet effort devrait passer d'une étape analytique des identités, avant de dégager une explication objectivement acceptée et perfectible sur les préjugés néfastes qui confinent les pratiques corporelles dans des représentations préconçues. L'homme et la femme ne sont donc pas comparables sur le plan sexuel, cependant ils doivent être comparés dans le cadre de leur socialisation biologique pour un développement durable. Au-delà des rapports discriminatoires positifs et/ou négatifs que le genre entretient dans les différents champs sociaux et derrière l'apparence d'une dislocation des hiérarchies transmises dans les microsociétés africaines, doit émerger une représentation collective moins stigmatisante de la distribution sexuée des usages sociaux du corps.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. ABALOT E.J., 1998. Le développement durable au Benin, *Rapport sur le développement, Cotonou Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)*, 247p. *Statistiques réunis par : Fawudiji Aho, Pederson et Boya.*
2. ABALOT E.J., 2014. *Aménagements sportifs et développement durable : des enjeux interculturels et / ou générationnels. Pessac Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine*, pp. 509-529. *Textes réunis et présentés par Jean-Paul Callède, Fabien Sabatier et Christine Bouneau.*
3. BADIE B., 1992. L'Etat importé, Paris, Editions Fayard cité par Chifflet P. et Gouda S. (1996). Olympisme et identité nationale en
4. Afrique noire francophone. *Revue STAPS, n° 41 pp 93-105.*
5. BOUDONRAYMOND, 1973. *L'inégalité des chances, Paris, A. Coli, Cité par Crozier M. et Friedberg E. (1977), p.17.*
6. BOURDIEU P., 1979. *La distinction, Critique sociale du jugement, Edition de minuit.*
7. BROHM J. M., 1976. *Sociologie politique du sport, Paris, Edition Jean Pierre Delarge.*
8. CALLEDE J. P., 2007. *La sociologie française et la pratique sportive (1875, 2005), Bordeaux Maison des Sciences de l'Homme d'aquitaine, pp 607*

8. CLEMENT J. P., 1983. La Féminisation du sport : éthique sportive ou éthique sociale ? *Revue EPS, No 180, PP 26-29*
9. CROZIER M. et FRIEDBERG E., 1977. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective, Paris, Edition du Seuil, 432p.*
10. DAVISSE A. et LOUVEAU C., 1991. *Sport, Ecole, Société : la part des femmes ; Joinville. Edition Actio 288p.*
11. DELIGNIERES J. P., FAMOSE et COURTY J. T., 1991. *Contribution à l'étude des différences liées au sexe dans la perception de la difficulté des tâches motrices - quatrième journées internationales d'automne de l'A.C.APS, Lille 6p*
12. ELLUL J., 2009. *The betrayal by betrayal by technology part 1 of 6 W.W. 10 you tube.com/watch? V=L dog IJ 589 MK*
13. HOHMAN S.A., 2006. *Messages implicites ou explicites dans les conversations sur le genre mère et enfant.*
14. GOFFMANN E., 1973. La mise en scène de la vie quotidienne, Paris, Edition de minuit In Crozier M. et Friedberg (1977), *L'Acteur et le système, Paris Edition du Seuil, 500 P.*
15. HERITIER F., 2010. *Hommes et femmes ; la construction de la différence - Paris, Edition le Pommier. Le contrôle des femmes, dans toutes les sociétés passe par la domination et l'assujettissement de leur corps. P in Souguena M. (1995), l'Education permanente au développement, Cité par Gomez Honorine (1998), Contribution au développement de la femme, Mémoire de conseilant principal de jeunesse et d'animation socioéducative INJEPS, Porto-Novo, 89P.*
16. HUSSERL E., 1931. *Médiations cartésiennes, Introduction à la phénoménologie, Paris Vrin.*
17. JEU B., 1977. *Le sport, l'émotion et l'espace, essai de classification des sports et ses rapports avec la pensée mythique. Paris, Payot 192P.*
18. LEGRES et RIEN, 1990, cité par Thierry Terret et Michalle Zanarini-Fournel (2006), Clio, Femmes, Genres, Mise en ligne le 13 2006, Consulté le 20 Février 2014 URL, <http://Clio/clio.revue.org/1951 pp5-14>
19. LIEN M., 1997, Cité par Irène Théry, 2007. *la distinction de sexe : une nouvelle approche de l'égalité, Paris, Odile Jacob 620 p.*
20. Le BRETON D., 2011. *Corps et Médecine, recherche en sciences humaines et sociales* <http://blogs.univ-tlse.fr/corpsetmedecine>: consulté le 12/12/2011
21. MENNESSON C., 2005. *Etre une femme dans le monde des hommes : socialisation sportive et construction du genre, Paris. L'Harmattan.*
22. MAUSS M., 1967. *Manuel d'ethnologie, Paris, Edition Petite bibliothèque et réédité par Payaot, Cité par Irène Théry, (2007).*
23. SOUGUENA M., 1995. L'éducation permanente au développement, Cité par Gomez Honorine (1998), Contribution au développement de la femme. *Mémoire de conseilant principal de jeunesse et d'animation socioéducative INJEPS, Porto-Novo, 89p.*
24. THERY I., 2007. *La Distinction de sexe Une nouvelle approche de l'Egalité, Paris, Odile Jacob. 620p.*